

A qui s'adressent « les Ateliers des champs » ?

La Plaine de jeux est ouverte aux enfants de 2,5 ans à 12 ans, répartis suivant l'âge.

La priorité sera accordée aux enfants dont les parents travaillent à Saint Luc ainsi qu'aux enfants inscrits à l'école Chapelle-aux-Champs, et ce jusqu'à épuisement des places disponibles.

Le nombre de places est limité.

* les enfants de 2,5 ans seront acceptés à la condition d'être propres et d'avoir fréquenté un milieu d'accueil collectif

Quand se déroulent « Les Ateliers des champs » ?

La Plaine de jeux est organisée **du 2 juillet au 21 août 2020**, tous les jours ouvrables de 9h à 16h.

La garderie est gratuite :
de 8h à 9h et de 16h à 17h

Une garderie payante est organisée :
de 6h45 à 8h et de 17h à 18h
(avec réservation).

Tarifs

Tarif pour les enfants dont les parents travaillent à Saint-Luc ou les enfants inscrits à l'école Chapelle-aux-Champs :

	Semaine complète (5 j)	Semaine de 4 jours
Enfant de 2,5 ans à 5,5 ans	60€	48€
Enfant de 6 à 12 ans	75€	60€

Tarif pour les externes :

	Semaine complète	Semaine de 4 jours
Enfant de 2,5 ans à 5,5 ans	75€	60€
Enfant de 6 à 12 ans	85€	68€

Où se déroulent « les Ateliers des champs » ?

Cette année, les Ateliers des champs se déroulent à **l'école Chapelle-aux-Champs** (Jardin Martin V, 85 - 1200 Bruxelles – Site universitaire UCLouvain)

Accès



En voiture : site piétonnier

- Parking possible Av. de l'Idéal

En transports en commun :

- Métro 1 – arrêt Alma
- Bus 79 (Stib) – arrêt Cliniques UCL

Comment inscrire mon enfant ?

Envoyez un mail avant le 19/06 avec le nombre, l'âge des enfants et les dates souhaitées à l'adresse e-mail :

ateliersdeschamps2020@gmail.com

Vous recevrez, en retour, un lien vers un formulaire reprenant une série d'informations à compléter (coordonnées, période concernée, fiche médicale, etc.) afin de pouvoir officialiser votre demande d'inscription.

L'inscription est **définitive à la réception du paiement** (date limite à respecter) et si la responsable du Groupe IFAC asbl vous a envoyé la confirmation, celle-ci est à présenter lorsque vous déposerez votre enfant à la plaine. Aucune inscription ne sera acceptée en dehors de cette procédure.

Pour plus d'informations

<https://www.saintluc.be/plainesdejeux/>

Mesures sanitaires

Conformément aux directives du Conseil National de Sécurité connues à ce jour, et afin de limiter toute source de contamination extérieure, une série de mesures sont prévues. Vous pouvez les consulter dans le règlement disponible sur <https://www.saintluc.be/plainesdejeux/>

Collaboration avec IFAC asbl

Les Ateliers des Champs collaborent depuis de nombreuses années avec le groupe IFAC asbl afin d'offrir aux participants les meilleures activités qu'il soit.

Remarque : Aucune autre plaine de jeux que ce soit sur le site ou ailleurs ne bénéficie de la caution des Cliniques Universitaires Saint-Luc



Toute l'information sur
la plaine de jeux 2020



E.R. Clin. univ. St-Luc asbl/I. HENNEQUIN
avenue Hippocrate, 10/1590 – 1200 Bruxelles